

Base Nationale des Opérateurs  
Chiens, chats et furets

---

# GUIDE UTILISATEUR À DESTINATION DES ELEVEURS DÉROGATAIRES LOF OU LOOF



# TABLE DES MATIÈRES

Contexte réglementaire	4
Les acteurs de la Base Nationale des Opérateurs	5
Se connecter ou s'inscrire à la Base nationale des opérateurs	6
S'inscrire en tant qu'opérateur	7
Déclarer son élevage	9
Modifier mes informations	10
Pour conclure	11



## Le contexte réglementaire

La création de la Base Nationale des Opérateurs pour les chiens, les chats et les furets fait suite au Règlement européen 2016/429, dit « L.S.A. » qui indique en son Article 84, que les “opérateurs” dont les établissements détiennent des animaux terrestres doivent – entre autres – fournir à l’autorité compétente (Le ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire pour la France) des informations sur :



**Leur(s) établissement(s)**



**Leur(s) installation(s)**

Créée par le Fichier National I-CAD à la demande du ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne qui permet désormais aux opérateurs concernés de s’inscrire, mettre à jour leurs coordonnées, déclarer leurs établissements et leurs installations.

Les éleveurs LOF ou LOOF devront également se déclarer dans la Base Nationale des Opérateurs et certifier ne procéder qu’à une portée par an afin de pouvoir déposer des offres de cession en ligne.



## Les acteurs

La Base Nationale des Opérateurs concerne plusieurs type d'acteurs, d'établissements et d'activités. Nous vous invitons à en trouver ici les définitions principales.



### L'OPÉRATEUR

Est un opérateur toute personne physique ou morale ayant des animaux sous sa responsabilité, y compris pour une durée limitée, à l'exclusion des vétérinaires et des détenteurs d'animaux de compagnie à des fins privées non commerciales.



### L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

L'établissement est toute structure ou lieu où s'exerce l'activité de l'opérateur, à titre temporaire ou permanent.

Depuis le 21 avril 2021, la Loi de Santé Animale (LSA) « Mise en conformité - règlement (UE) 2016/429 du Parlement Européen et du Conseil vous oblige à déclarer les installations de votre élevage, animalerie, association, refuge ou fourrière. Pour ce faire, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a délégué à I-CAD la mise en place d'une plateforme sur laquelle vous devez créer et renseigner un compte dédié.

## J'AI DÉJÀ UN COMPTE



SE CONNECTER

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

## JE CRÉE MON COMPTE



Je me déclare en tant qu'**opérateur** et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)



Je me déclare en tant qu'**établissement** d'un opérateur



Je suis une **famille d'accueil** et je gère mes collaborations

## Se connecter à la Base Nationale des Opérateurs

La Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne, accessible via internet.



### LIEN D'ACCÈS :

[basenationaleoperateurs.i-cad.fr](https://basenationaleoperateurs.i-cad.fr)



### POUR SE CONNECTER, IL FAUDRA SAISIR :

- Le numéro d'éleveur à 6 chiffres.
- Un mot de passe personnel (14 caractères - incluant au minimum une majuscule et un chiffre - A créer lors de la première connexion)

## S'inscrire sur la Base Nationale des Opérateurs



CRÉER



### PREMIERE INSCRIPTION

#### Création de l'Opérateur et de son Etablissement principal

Pour vous inscrire, choisissez l'option "**Je me déclare en tant qu'opérateur et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)**".

## OPÉRATEUR

### S'inscrire en tant qu'opérateur

La première étape consiste à renseigner les informations liées au domicile, au responsable légal et au référent sanitaire de votre élevage.

1

2



Indiquez que vous n'avez pas de SIRET et de RNA et précisez si vous êtes un éleveur dérogatoire LOF ou LOOF.

Après avoir indiqué le nom de votre structure, renseignez les coordonnées de votre lieu d'exercice.

**COORDONNÉES DE LA STRUCTURE**

SIRET\*  Je n'ai pas de SIRET

Démonimation usuelle

Numero  Type de voie

Code postal\*  Ville\*

Nom de voie\*



Renseignez ensuite les informations du responsable légal. Une facilité de saisie permet de signaler que le responsable légal est aussi le contact opérationnel.

**RESPONSABLE LÉGAL**

Civilité\*  Prénom\*  Nom\*

Fonction\*  Téléphone

Adresse e-mail  Confirmation adresse e-mail

Le responsable légal est le contact opérationnel  Oui  Non



Renseignez enfin les informations du contact opérationnel dans le cas où il serait différent du responsable légal.



**Le contact opérationnel est le référent en charge des déclarations d'installation et des problématiques sanitaires.**

## ETABLISSEMENT

## Déclarer son élevage

1

2

Après avoir renseigné les informations rattachées à votre lieu d'exercice, vous devez renseigner les informations propres à votre élevage.



Vous certifiez ne procéder qu'à une seule portée par an.



Vous mentionnez le nombre de femelles reproductrices.

## ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

L'adresse de votre établissement est-elle la même que celle de l'opérateur ?\*

Oui  Non

En cochant cette case, vous certifiez ne procéder qu'à une seule portée par an\*

Sélectionnez le nombre de femelles reproductrices\*

Nombre de femelles reproductrices\*



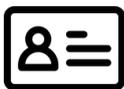
*Une femelle reproductrice est une femelle en âge de se reproduire et ayant déjà reproduit.*

Mon espace opérateur  
SOCIETE

## Modifier ses informations

Depuis votre page d'accueil, vous avez la possibilité de consulter et modifier vos informations.

Vous pouvez modifier :



Modifier/Consulter  
mes informations

- Le nom de votre élevage.
- L'adresse du lieu d'exercice.
- Les informations du responsable légal.
- Les informations du contact opérationnel.

**A noter :** Un changement sur le nom, prénom et l'adresse email du contact opérationnel est considéré comme la désignation d'un nouveau contact opérationnel. Un email est alors envoyé au nouveau contact pour lui permettre de se connecter au site.

## Vos Contacts BNO

### Des guides et tutoriels vidéo

Afin de vous accompagner dans la prise en main de la plateforme, l'ensemble des guides utilisateurs et des tutoriels vidéos de la Base Nationale des Opérateurs sont mis à votre disposition sur le site

[www.i-cad.fr/BNO](http://www.i-cad.fr/BNO)

### Un service support

Pour toute question complémentaire ou en cas de problème technique, un service support dédié est à votre disposition (par mail uniquement) :

[contact.basationaleopérateurs@i-cad.fr](mailto:contact.basationaleopérateurs@i-cad.fr)



Une délégation du  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
Jeune  
Génération  
Ruraliste

**Base Nationale des Opérateurs  
Chiens, chats et furets**

[contact.basationaleopérateurs@i-cad.fr](mailto:contact.basationaleopérateurs@i-cad.fr)